

NOYAN



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Noyan, qu'au cours de la séance ordinaire du 11 mai 2026 qui aura lieu à la salle du conseil municipal située au 1312 chemin de la Petite-France, à compter de 19 h 30, le conseil prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE DE LA DEMANDE :

La demande vise à autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur un terrain portant le numéro de lot #5 239 759 du cadastre du Québec, dont l'adresse future sera le 37 rue Emrick, dans la zone H-09.

EFFET DE LA DEMANDE :

La demande consiste à la subdivision d'un lot non desservi de 3 192.9 mètres carrés en deux lots de 1 596.5 mètres carrés.

Cette demande de dérogation autoriserait une nouvelle construction sur un lot dérogoire au règlement de lotissement #443 actuellement en vigueur, plus précisément au niveau de la superficie totale prescrite pour un lot non desservi.

Toute personne intéressée, principalement les résidents immédiats ou du quartier se trouvant dans la zone **H-09**, peut se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance ci-haut mentionnée.

DONNÉ À NOYAN, ce 28^e jour du mois d'avril 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guy Bérubé', is written over a horizontal line.

Guy Bérubé
Directeur général et greffier-trésorier

MUNICIPALITÉ DE NOYAN

1312, chemin de la Petite-France, Noyan (Québec) J0J 1B0 • Téléphone : (450) 291-4504 • Télécopieur : (450) 291-4505
Site Internet : www.ville.noyan.qc.ca • Courriel : renseignements@ville.noyan.qc.ca